

**Les publics et la reconnaissance des genres télévisés :
étude en réception des « talk-shows »
Nicolas DESQUINABO***

Comment articuler la question des genres télévisés à celle des publics ? Devant cette vaste problématique, nous limiterons notre intérêt aux émissions télévisées généralement appelées « magazines » ou « de plateau » : émissions où se produisent des échanges langagiers entre au moins deux interlocuteurs dont un animateur.

Quels genres peut-on distinguer à l'intérieur de cet ensemble ? Quelles sont leurs caractéristiques ? et quels liens avec la question des publics ? Pour répondre à ces questions, nous avons voulu tester lors d'une étude en réception deux hypothèses articulant les questions des genres et des publics ; hypothèses issues de la théorie du contrat de communication¹.

Notre première hypothèse concerne la distinction des genres *Portrait* et *Jugement* à l'intérieur de l'ensemble d'émissions souvent associées et étiquetées *Talk-Show*. Cette catégorisation est fondée au départ sur la hiérarchie des *visées énonciatives* manifestes². Une analyse sémio-pragmatique, que nous présenterons ici, a confirmé cette catégorisation. Mais la réception des téléspectateurs valide-t-elle cette distinction et nos interprétations des séquences analysées ? Il faut en effet mesurer l'écart entre les catégorisations de l'analyste et celles des récepteurs pour évaluer le « réalisme psychologique » de nos hypothèses.

La seconde hypothèse ici testée, à un niveau plus exploratoire, est l'explication des divergences communicatives par l'appartenance à différentes communautés interprétatives. Cette hypothèse est également issue de la théorie du contrat de communication qui prévoit que « la convergence (des interprétations) s'explique par l'existence chez les membres d'une même culture de modèles de communication partiellement communs (...), acquis par apprentissage » (CHABROL, 1994, p. 31). La familiarité aux mêmes types de textes serait donc l'explication principale des convergences entre interprétations, et inversement (CHABROL, 1991, p. 191). Nous testerons cette hypothèse en estimant si les divergences dans la reconnaissance des genres et l'interprétation des textes³ sont avant tout liées aux identités nationales ou aux différents degrés de familiarité avec les textes en question.

1. QUELS CRITERES POUR LES GENRES ?

A propos de télévision ou en général, l'utilisation de la notion de genre appelle de multiples précisions. L'hétérogénéité des conceptions est grande et porte d'abord sur les critères de définition, et donc de distinction des genres.

S'agissant des genres littéraires, Schaeffer (1989, p. 116) relève tous les niveaux discursifs ayant été investis (seuls ou combinés) par un nom de genre :

- L'énonciation (énonciateur réel/feint/fictif, énonciation sérieuse/fictive, énonciation orale/écrite, représentation/narration/mode mixte...)
- La destination (destinataire réel/fictif, déterminé/indéterminé...)
- Les fonctions (fonctions illocutoires et perlocutoires ; fonction sérieuse/ludique...)
- La sémantique (traits thématiques, contraintes herméneutiques, littéral/figural...)
- La morpho-syntaxe (contraintes grammaticales, phonétiques, prosodiques, métriques, caractéristiques stylistiques, organisation narratologique...).

* Doctorant au Groupe de Recherche sur la Psychologie de la Communication, Paris III – Sorbonne Nouvelle.

¹ Voir GHIGLIONE (1986), CHARAUDEAU (1983) et CHABROL (1994).

² Voir LOCHARD G. et SOULAGES C (1998).

³ Un « texte » est ici entendu au sens large et désigne à la fois les textes écrits ou oraux, monolocutifs ou interlocutifs.

S'intéressant à l'ensemble des textes, Bronckart (1996, pp. 100-101) ajoute à cette diversité de critères utilisés pour définir un genre ceux ayant trait au type d'activité humaine impliquée (genre littéraire, scientifique, journalistique...) et les critères liés à la taille et/ou à la nature du support utilisé (roman, nouvelle, article de quotidien, reportage, etc.). Parlant plutôt de types de textes, les psycholinguistes, dont Coirier, Gaonac'h et Passerault (1996, p.40) distinguent généralement le descriptif (lié à la perception de l'espace), le narratif (lié à la perception du temps), l'expositif (lié aux représentations conceptuelles) et l'argumentatif (organisé autour de prises de positions).

Dans l'étude plus spécifique des genres télévisés, Nel (1990, p. 17) incite à la prudence : « le genre est une catégorie difficile à cerner. Les typologies ont un degré de généralité et de cohérence variable. ». Spécifiques ou non (magazine, téléfilm, direct), les appellations relèvent bien de niveaux différents et comme Lochard et Boyer (1995, p. 100) nous observons que « la réflexion théorique sur les genres télévisuels est obscurcie par la prégnance de nomenclatures professionnelles qui relèvent de logiques de classification très hétérogènes. »

Nous limitant ici aux émissions de plateau (mettant de côté reportages, fictions, chansons, publicités et jeux), les appellations deviennent plus rares. Sont fréquemment citées dans la littérature scientifique ou les magazines de programmes « débat et interview » (critère de situation de parole), ou « émission littéraire, scientifique, politique... » (critère du domaine d'activité).

A ces deux paradigmes (parfois combinés, ex : Interview politique), s'ajoutent les appellations *Talk-Show* et divertissement. Leur point commun semble être le peu de sérieux des exemplaires désignés et leur connotation péjorative. Le terme *Talk-Show* est plus spécifiquement utilisé pour des émissions où l'interlocution prime et met au second plan passages musicaux, sketches ou autres spectacles.

L'appellation *Talk-Show*, venue des professionnels de la télévision aux Etats-Unis est devenue le pivot de la classification des genres interlocutifs télévisés la plus répandue : *Débats* contre *Talk-shows*. Chateaufort et Ghiglione (1997) reprennent cette distinction et ajoutent pour caractériser les *Talk-shows* : l'omniprésence de l'animateur, les prises de parole autonomes par les invités, la domination des thématiques « chaudes » (sectes...) ou « futiles » (réincarnation...).

Notre recherche nous a conduit à proposer la distinction des genres *Portrait* et *Jugement* à l'intérieur de l'ensemble d'émissions associées sous le terme *Talk-Show*. Nous précisons plus loin cette première hypothèse, après un aperçu des différentes conceptions répondant au problème lié à notre seconde hypothèse : quelles limites sociales au partage des genres et de leurs normes ?

2. QUELLE COMMUNAUTE DE GENRES ?

A la diversité (et parfois au flou) des appellations et critères de classification sont associés diverses conceptions de la réalité et de l'étendue « sociale » du partage des genres et de leurs normes. En d'autres termes : comment expliquer les divergences interprétatives entre groupes et individus ?

Au niveau minimal, les conceptions de « l'objet-œuvre » (ESQUENAZI, 2003, p. 16) évoquent un auteur et non « un ensemble d'autres objets génériques ». L'œuvre moderne est souvent conçue comme une preuve de l'inexistence de normes génériques ou du moins de leur dépassement. Parallèlement, de nombreux critiques et théoriciens littéraires ont défendu une conception de l'interprétation totalement libre des textes. La thèse de l'inexistence générique répond dans ses excès aux très normatives conceptions classiques, d'abord préoccupées de « la conformité d'un texte donné par rapport à un ensemble de règles (...) et de sa comparaison aux textes exemplaires » (SCHAEFFER, 1989, pp. 32-33).

Au delà des ces conceptions, l'existence de normes génériques est peu contestée, mais leur partage social reste problématique.

Dans différentes traditions de recherche, Rastier, (1994 : 68), Bronckart (1996 : 137), Höijer (1984 : 190) ou Todorov (1978 : 50) s'accordent sur une définition minimale du genre comme « un moyen d'établissement avec le destinataire d'un contrat de lecture qui encadre son attitude de réception mais aussi, rétroactivement, le travail de production des messages émis » (LOCHARD et BOYER, 1995, p. 100). Mais comment se construit ce contrat ? et comment expliquer les divergences interprétatives devant un même texte ?

De nombreux travaux inspirés des Cultural Studies étudient les divergences entre interprétations et préfèrent aux normes génériques l'étude des normes liées à l'appartenance sociale, ethnique ou sexuelle. Mais ces travaux s'intéressent en fait surtout aux diverses appréciations des programmes et discours et non à la compréhension de ces discours, au sens où nous l'entendons. Les réponses dominantes, négociées ou oppositionnelles de Hall (1994) concernent plus l'accord avec le discours proposé que sa compréhension. D'autres travaux (FEUER, 1995) essaient d'expliquer les différents succès de certains genres et non la diversité de leurs compréhensions.

En revanche, Livingstone (1990, p. 177) s'intéresse comme nous à la compréhension du sens intentionnel des textes médiatiques et distingue « la compréhension, lieu des convergences génériques (...) et les interprétations qui concernent les niveaux ou les téléspectateurs divergent ». Ainsi, les genres médiatiques convoquent des attentes et cadrent les opérations d'interprétation, éventuellement divergentes à des niveaux plus spécifiques. Par exemple, dans les feuilletons le système des personnages relève du genre, alors que les points de vue spécifiques des personnages présentent « une gamme de perspectives conflictuelles » (p. 64) : plaindre Sue Ellen ou soutenir JR.

Etudiant également la réception de « Dallas », Liebes et Katz (1992, p. 131) soulignent des divergences interprétatives plus importantes, mais entre téléspectateurs de nations ou origines différentes à l'intérieur d'une même nation, Israël.

Enfin, d'autres auteurs, dont Fleisher-Feldman (2002, p. 219) expliquent la limitation plus culturelle que sociale, nationale ou sexuelle du partage des normes génériques : « une communauté culturelle partage un corpus de textes et d'interprétations de textes. Les écrivains (et les locuteurs) jalonnent leur production d'indices permettant aux lecteurs (ou aux interlocuteurs) de se référer au bon corpus canonique de textes afin de construire leur interprétation, tandis que ces mêmes destinataires auscultent le discours pour y trouver les indices qu'ils s'attendent à y trouver. »

Nous retrouvons là notre seconde hypothèse, que nous allons maintenant préciser à l'intérieur de notre cadre théorique.

3. LES GENRES : UNE ASSOCIATION HABITUELLE DE VISEES ET D'INDICES

Notre conception générale des genres est issue des travaux de Bakhtine (1984, p. 287) pour qui « l'énoncé reflète les conditions spéciales et les finalités de chacun des domaines de l'activité humaine (...) chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, c'est ce que nous appelons les genres de discours ». Cette conception a été reprise et précisée ensuite par la théorie du contrat de communication et du contrat de lectorat⁴.

Comme Lochard et Boyer (1995, p. 100), nous pensons que ces types orientent les discours en production et en interprétation et sont reconnus grâce à certains indices : « Même s'il n'en a pas conscience, un téléspectateur adopte donc, après un prélèvement d'indices dans

⁴ Voir CHABROL (1994, pp. 28-34) et GEORGET et CHABROL (2000). Le contrat de communication est ici conçu comme un schéma et une norme langagière familière, disponible en mémoire à long terme, activable par association à une catégorisation événementielle et/ou actionnelle en situation de communication.

le péri-texte (annonces, génériques...) ou le texte (verbal, visuel) de l'émission, une position de lecture qui oriente, en vertu d'un accord implicite, ses attentes et ses attitudes. ».

A l'intérieur de domaines d'activités ou « de la pratique » (CHABROL, 1994, pp. 92-96), plusieurs organisations énonciatives homogènes cadreraient selon nous l'organisation générique (les « champs génériques » de Rastier⁵). Notre étude portant sur les émissions de plateaux télévisées, le domaine d'activité est médiatique. L'organisation énonciative ici choisie (les émissions de plateaux) présente un découplage énonciatif particulier entre le visuel et le verbal (LOCHARD et SOULAGES, 1998, pp. 96-97) le « supra-énonciateur » (réalisateur ou monteur de l'émission), n'est maître que de peu de variables de sélection de l'événement montré et ne le commente pas. Le verbal est entièrement assumé par des énonciateurs montrés qui s'adressent à une multitude de téléspectateurs indifférenciés. A contrario, le discours à la fois visuel et verbal du « supra-énonciateur » passe au premier plan dans la production et l'interprétation de reportages ou documentaires.

A l'intérieur de cette organisation énonciative, l'organisation générique serait fondée sur la hiérarchie des *visées énonciatives* manifestes⁶. Cette prédominance du niveau des visées est également défendue par Todorov (1978, p. 50) ou Schaeffer (1989, pp. 124-125).

A ces genres seraient associés des indices pragma-discursifs divers, fréquemment associés et donc attendus, différemment selon les genres. Ces indices peuvent être des durées de temps de parole, des fréquences d'actes de parole ou des thèmes et vocabulaires significatifs. Au niveau visuel, certaines formes de mise en scène seront plus ou moins attendues selon les genres.

Enfin, la reconnaissance des genres serait partagée par une communauté culturelle, fondée sur une familiarité commune aux différents types de textes pratiqués dans les diverses activités sociales. Nous pensons comme Gumperz (1989, pp. 38-39), que « le fait de comprendre les stratégies de communication est plus affaire d'expérience communicative que de durée de résidence (...) ou d'appartenance ethnique ».

En résumé, les genres seraient selon nous des types de textes, définis par leurs visées et relativement stabilisés (à différents niveaux sémio-pragmatiques) par leur pratique en production comme en réception dans une communauté socio-langagière donnée.

Nous allons donc tester en réception notre typologie des genres interlocutifs télévisés et l'hypothèse du partage des genres par l'habitude. Avant cela, il nous faut préciser ce qui fonde notre typologie des genres nous intéressant ici : les genres *Portrait* et *Jugement*.

4. ANALYSE SEMIO-PRAGMATIQUE DES GENRES PORTRAIT ET JUGEMENT

Nous avons fait l'hypothèse de l'existence de dix genres principaux dont deux nous intéresserons aujourd'hui : *Portrait* et *Jugement*.

Notre catégorisation hypothétique des genres est fondée au départ sur la hiérarchie des *visées énonciatives* manifestes. On peut distinguer en effet plusieurs grandes visées énonciatives qui seront combinées hiérarchiquement, différemment selon les genres :

1. Argumenter pour ou contre l'adoption de règles ou actions communes.
2. Décrire et expliquer le monde (informer, faire comprendre)
3. Mettre en cause ou louer ses interlocuteurs (maintien ou atteinte de l'identité)
4. Raconter sa vie et se décrire (réciter son « histoire », expliquer sa personnalité)
5. Faire rire et sourire (divertir pour maintenir une humeur positive)
6. Inciter à adopter ou modifier un comportement habituel (acheter, se déplacer, réduire un risque...) ou exceptionnel (vote, don...).

⁵ RASTIER (2001, pp. 230-231).

⁶ Voir LOCHARD et SOULAGES, (1998) et CHARAUDEAU (1991, pp. 9-37).

Par exemple, dans le genre *Portrait* à la télévision française, il s'agit essentiellement de **faire connaître un interlocuteur en le faisant apprécier**. Dans ce but l'animateur lui fait raconter sa vie et se décrire, en essayant de faire rire ou sourire. Les visées de jugements négatifs entre interlocuteurs, descriptions générales, incitations à modifier des habitudes ou évaluations de règle communes sont ici largement secondaires.

En revanche, la visée essentielle du genre *Jugement* est de **mettre en cause son interlocuteur** à partir d'évaluations diverses, tout en divertissant les téléspectateurs. Les visées d'information, d'explication du monde, de persuasion sur des règles communes ou d'incitation à des habitudes sont très secondaires dans ce genre. Comme pour le genre Epictétique de la rhétorique classique, « l'orateur en son discours loue/blâme un individu. Il accomplit donc un acte rhétorique visant à situer ce dernier au rang qui lui convient sur une échelle de valeurs » (PLANTIN, 1990, p. 145).

Selon nos hypothèses, les genres associeraient aux visées globales de séquences interlocutives des « indices » sémio-pragmatiques attendus : durées des tours de parole, fréquences d'actes de parole, fréquence des changements thématiques ou types de mise en image (voir LOCHARD et SOULAGES, 1991, pp. 303-321).

Au niveau méthodologique, pour établir la validité sémio-pragmatique de nos hypothèses, une analyse encore non publiée a été réalisée. Nous avons sélectionné six séquences de trois minutes pour chaque genre supposé. Nous notons systématiquement les formes des prises de parole (capitales verbales respectifs, durées moyennes des tours de parole...) ⁷ et des actes de parole (rôles, sphères, actes dominants...) à partir de la classification proposée par Chabrol et Bromberg (1999). Ces indices, complétés par des relevés des contenus sémantiques les plus fréquents (thèmes et vocabulaire significatif), doivent constituer des profils types de mouvements conversationnels. Ils devraient permettre d'estimer le degré d'homogénéité des séquences issues d'un même genre supposé et à quel degré elles se distinguent effectivement des séquences issues des autres genres.

Par exemple, voici comment nous analysons trois tours de parole d'une séquence également analysée en réception (« Le fabuleux destin de... »). La première colonne note le numéro et la durée du tour (*Giordano* = animatrice ; *Gustin* = invité). La seconde comprend le texte verbal et quelques indications écrites ou para-verbales. La troisième colonne analyse l'origine de la parole (prise, sollicitée ou autorisée), la quatrième les éventuels chevauchements et interruptions.

Enfin, la cinquième colonne analyse les actes de parole, en fonction du co-texte antérieur et postérieur ⁸. Les actes codés sont « demande de Confirmation » pour le tour 10, « acceptation de Confirmation » et « Narration » pour le tour 11 et « Explication par Evaluation positive » pour le tour 12.

10Gio 2s	{bein ça s'appelle le coup de foudre en fait hein ?}	Prise		{ dem Conf-- }
11Gus 5s	{ouais} {on s'est rencontré à Cabourg, il y avait une centaine de personnes et elle était là au milieu et... }	Soll		{ acc Conf } {Narr ----- }
12Gio 1s	{c'est une ville romantique en plus }	Prise		{Exp par Eva+ }

Nous ne présenterons pas ici les résultats de l'ensemble des analyses effectuées sur vingt-quatre émissions issues de quatre genres. Nous ne présenterons que les résultats

⁷ Voir CHARAUDEAU, 1991.

⁸ Sur les intérêts de l'analyse des actes de parole en conversation, voir CHABROL et BROMBERG (1999) ou GOFFMAN (1987, pp. 37-41).

intéressant les trois séquences proposées lors de notre étude en réception. Ils sont assez proches des résultats concernant l'ensemble des séquences analysées dans les deux genres supposés *Portrait* et *Jugement*.

Ces résultats montrent clairement l'association des deux séquences de *Jugement* à plusieurs indices pragmatiques : durée moyenne des tours faible (3 à 6s) ; quasi-absence de tours de plus de 10s, un tour de parole sur deux « pris » par l'invité, actes informatifs peu fréquents, actes interactionnels très fréquents (notamment blâmes et démentis) et nombreuses difficultés de gestion (interruptions, chevauchements, non-réponses..).

Comparativement, la séquence de *Portrait* est clairement associée à d'autres indices, assez caractéristiques du genre : durée moyenne des tours plus longue (10s), tours fréquemment supérieurs à 10s, parole surtout sollicitée, absence de difficultés de gestion, fréquence élevée des actes de narration, quasi-absence des blâmes ou démentis.

		Tours de parole				Actes de parole			Difficultés de Gestion
		Nbre Tours	Durée Tours	Tours > 10s	Prise	Info	Evaluation	Interaction	
Jug 1	<i>Anim</i>	31	3s	0%	97%	7s	11s	68s	34
OnPP	<i>Invit</i>	26	4s	4%	47%	11s	4s	58s	
	<i>Total</i>	57	3s			18s	15s	126s	
Jug 2	<i>Anim</i>	9	6s	11%	100%	7s	2s	22s	22
CmC	<i>Invit</i>	36	3s	0%	67%	11s	27s	69s	
	<i>Total</i>	45	4s			18s	29s	91s	
Portrait	<i>Anim</i>	9	9s	50%	100%	21s	17s	20s	2
LeFdde	<i>Invit</i>	11	10s	30%	20%	46s	3s	28s	
	<i>Total</i>	20	9s			67s	20s	48s	

Notre analyse sémio-pragmatique a ainsi confirmé les associations attendues entre visées manifestes et indices pragmatiques homogènes pour la plupart des vingt-quatre séquences analysées, les trois séquences ici présentées ne faisant pas exception.

Nous avons alors confronté cette analyse sémio-pragmatique à une étude en réception, suivant ainsi la tradition des « analyses en réception » selon Jensen et Rosengren (1992, p. 290) en nous permettant « de procéder à des comparaisons empiriques entre le discours tenu par les médias et celui tenu par le public, entre la structure des contenus et celle de la réponses du public à ces contenus ».

5. CORPUS ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE EN RECEPTION

Notre étude en réception est composée de six groupes de deux ou trois personnes. On a comparé les résultats de deux groupes « français habitués » à deux groupes « français non habitués » et à deux groupes « espagnols habitués⁹ francophones », pour mesurer les différences dans leurs interprétations. Ce dispositif, s'inspire de précédents tests en réception de la théorie du contrat de communication¹⁰. Cette méthodologie nous permet à la fois d'estimer sur plusieurs groupes la reconnaissance de notre typologie *Portrait vs Jugement* en réception (hypothèse n°1) et de comparer les influences des variables « appartenance nationale » vs « familiarité avec les émissions de plateaux » sur les éventuelles divergences dans l'interprétation des séquences télévisées (hypothèse n°2).

Afin d'améliorer la comparaison, nous avons diffusé à chaque groupe les mêmes matériaux discursifs, dans le même ordre :

- Une séquence d' « On ne peut pas plaire à tout le monde » catégorisée *Jugement*
- Une séquence du « Fabuleux destin de... » catégorisée *Portrait*
- Une séquence de « C'est mon choix » catégorisée *Jugement*

« On ne peut pas plaire à tout le monde » du 20 décembre 2001 :

Nous avons commencé notre analyse après les longues salutations, à la question de l'animateur « Est-ce que l'institution Guy Bedos aime bien euh l'institution Madame de Fontenay » qui confirme bien la venue d'une séquence de *Jugement* :

1 Animateur 9s	{Moi je suis surtout content de recevoir deux institutions, Guy Bedos c'est une institution et Madame de Fontenay c'en est une autre}. {Est-ce que l'institution Guy Bedos aime bien euh l'institution Madame de Fontenay}	Prise		{Compliment ou Blâme ? Bed+Fon ---- -----} { dem Comp ou Blâme --- -----}
2 Bedos 3s	{Ah Ca commence très très dur ! <u>la vache</u> !}	Prise	Ench -	r e f u s Comp + {Eva_Bla }
3 Animateur 1s	{(rires) Quel salaud ce Fogiel !}	Prise		{Reco----}

« Le Fabuleux destin de... » du 3 avril 2004 :

Le générique, le titre et la présentation par l'animatrice évoquent assez clairement les visées du genre *Portrait* : faire raconter la vie et mettre en valeur un invité. Nous avons analysé les trois minutes d'interlocution suivant le *Portrait-reportage* de l'invité commenté par sa femme. En voici un extrait, assez représentatif des échanges routiniers du genre *Portrait* :

10 Animatrice 2s	{bein ça s'appelle le coup de foudre en fait hein ?}	Prise		{ dem Conf-- }
11 Gustin 5s	{ouais} {on s'est rencontré à Cabourg, il y avait une centaine de personnes et elle était là au milieu et }	Soll		{ acc Conf } {Narr ----- }
12 Animatrice 1s	{c'est une ville romantique en plus }	Prise		{Exp par Eva+ }

⁹ Habitués essentiellement aux émissions espagnoles et connaissant également certaines émissions françaises.

¹⁰ voir CHABROL (1991, pp. 189-230) pour les effets en évaluation de l'animateur, ou CHABROL (2000) pour les performances en lecture et rappel des publicités.

13Gustin 20s	{oui les deux moments où j'ai eu enfin des coups de foudre comme ça c'est euh quand j'ai rencontré Nathalie et la naissance de Baptiste, notre premier enfant euh et puis Nicolas quand il a euh c'était un peu après quand il a pris son premier biberon } {voilà des moments qui sont très intenses dans la vie }	Soll		{Narr----- ----- ----- ---- } {Eva+ ----- ----- }
-----------------	---	------	--	---

« C'est mon choix » du 17 avril 2003 :

Nous avons catégorisé la séquence issue de cette émission dans le genre Jugement. Pourtant, titre et surtout générique sont loin d'être univoques : images de surprises, de looks extravagants, de pleurs, rires, affrontements verbaux et applaudissements enthousiastes. On peut alors s'attendre à des séquences de *Jeux*¹¹, *Jugements*, *Témoignages*, *Déclarations*, *Conseils*...

La présentation « incrustée » des invités masculins « Y'en a marre. Les femmes d'aujourd'hui ne respectent plus assez les hommes » suivie par celle des deux invités femmes « indépendantes et fières de l'être » annonce une interlocution du genre *Jugement*. Nous avons donc sélectionné les trois minutes d'interlocution qui suivent cette arrivée sur le plateau. En voici un extrait, assez représentatif :

5 Animatrice 2s	{ <u>indépendante mais pas trop ?</u> }	Prise	Che	{ dem just Dem--}
6 Dominique 1s	{ <u>pas trop</u> }	Soll		{ acc re-Dem ---}
7 Animatrice 7s	{vous avez entendu euh Jonhathan et Frédéric ils aiment pas du tout les filles comme vous } {qu'est-ce que vous avez envie de leur répondre ?}	Prise		{ dem justDem ?}
8 Gwenaëlle 2s+4s	{ben qu'ils vont finir avec leurs potes hein (rires) } (ouaiiii + appl 4s)	Soll		{ acc Blâ -----}
9 Frédéric 1s	{(inaud)... mais nous on n'est pas divorcé }	Prise	Che-	{ Dem ?par Blâ--}
10 Johnatan 1s	{divorcé à vingt et un an }	Prise		{Blâ -----}

Nous avons donc diffusé les trois même séquences à six groupes de téléspectateurs dans le même ordre. Nous les avons fait parler entre chaque séquence de leurs interprétations. A la fin, nous leur avons demandé de comparer ces séquences.

Le protocole de notre étude, mis en place au sein du GRPC avec Chabrol et Becqueret, permet de tester l'interprétation de séquences particulières et non d'émissions en général (qui peuvent présenter plusieurs genres). Nous avons questionné les sujets après visionnage, ce qui a limité les problèmes de mémorisation, clairement rencontrés lors de pré-tests. Comme Corner (1992, p. 120), nous pensons que faire parler des séries préférées en général présente peut-être moins d'inconvénients : ces séries sont homogènes et bien connues. En revanche, les émissions de plateaux sont souvent hétérogènes au niveau générique et moins connues.

Après chaque séquence, nous demandons « Parlez-moi de ce qui se passe dans cette séquence ? Comment pourriez-vous décrire ce qui se passe dans cette séquence ? ».

¹¹ Pour nous, l'ensemble « Jeux » inclut de nombreux genres qui n'ont qu'une visée commune : celle d'un gain symbolique ou matériel pour les candidats : dans *C'est mon choix* on peut trouver à côté de séquences de *Jugement* : *Jeux de la Séduction*, séances de *Relooking*, *Elections* de « Miss C'est mon choix », jeux de *Devinettes* portant sur les identités d'invités...

Si les réponses attendues n'ont pas été données, nous relançons pour connaître les visées principales interprétées par les sujets. Enfin, nous demandons « A quelles autres émissions ces séquences vous ont fait penser ? ». Plus tard, à la fin du focus-group, nous demandons : « Quelles sont les deux séquences les plus proches ? Pourquoi ? » et « Quelles sont les deux séquences les plus éloignées ? Pourquoi ? ». Les entretiens ont duré entre 40 et 50 minutes.

6. RESULTATS DE L'ETUDE EN RECEPTION

	Espagnols habitués (4)	Français habitués (5)	Français non-habitués (4)
<i>Jugement 1</i> On ne peut pas plaire à tout le monde – De Fontenay et Bedos	Convergences sur : « Animateur demande peu d'infos » « Critique beaucoup De F. » « De F. donne peu d'info, est la voix de Miss France » <i>Comparé à « Lo Mas Plus » = « 20h10 pétante » (Canal+)</i>	Convergences sur : Animateur met de « l' huile sur le feu », « est plus que critique » « De F. donne peu d'infos, calme le jeu » <i>Non précisément comparé</i>	Convergences sur : « Animateur demande peu d'infos » De F. veut « se rendre sympa » Divergences sur : Animateur fait « endosser rôles prévus » et « montre les bons côtés » (2/4 le disent) <i>Comparé aux divertissements</i>
<i>Portrait</i> Le fabuleux destin de... - Didier Gustin	Convergences sur : Animatrice montre « vie intime et côté positif de l'invité » L'invité « fait sa promo en donnant une très bonne image » « Dialogues très prévisibles » <i>Non précisément comparé</i>	Convergences sur : Animatrice ne critique pas et « sert la soupe » L'invité « se met en valeur », mais donne une mauvaise image de sa femme « peu informatif » <i>Comparé à Drucker</i>	Convergences sur : Séquence « sans conflit » « cultive la profession, la boutique », Divergences sur : « mettre people à la portée de tous » (2/4 le disent) <i>Comparé aux divertissements</i>
<i>Jugement 2</i> C'est mon Choix – Les femmes indépendantes	Convergences sur : Animatrice demande des précisions, Débat entre « positions stéréotypées », ils se « chauffent et se jugent », Divergences sur : « Ils vont se taper à la fin » (1/4 le disent) <i>Comparé à « Patrizia » ou « Emissions de l'après-midi »</i>	Convergences sur : C'est un « Catch verbal » « entre pitbulls, caricatures », « ils sont là pour se critiquer et être véhément sans s'écouter » Divergences sur : Animatrice ne demande pas des précisions, elle « entretien le combat » ; « ils sont briefés avant » et « pas de visée ludique » (2/5 le disent) <i>Comparé à « Vis ma vie »</i>	Convergences sur : Peu de descriptions, les sujets jugent très négativement la séquence « C'est un faux débat » Divergences sur : « ils font semblant », « ce sont des acteurs qui vont se battre » (3/4 le disent) <i>Comparé et interprété comme « Jerry Springer »</i>
<i>Proximités ?</i>	Attendues. (4/4) <i>Séquences assemblées sur le « ça chauffe » ou pas.</i>	Attendues (5/5) <i>Séquences assemblées par leur « côté argneux »,</i>	Non attendues (3/4) <i>Séquences plutôt assemblées selon la présence de « people » ou le degré de « bordel »</i>

7. CONCLUSIONS

Notre première hypothèse distingue les genres *Portrait* et *Jugement*. Les groupes étudiés en réception les distinguent également. D'abord en jugeant plus proches les séquences issues du genre *Jugement*, sauf trois téléspectateurs non habitués. Ensuite en attribuant aux séquences les visées attendues. La séquence de *Portrait* est interprétée de manière très homogène à l'intérieur des groupes et entre les groupes. Les séquences de *Jugement* entraînent plus de divergences interprétatives, souvent débattues à l'intérieur des groupes (« ils vont en arriver au mains » ou non, « le but est aussi de faire rire » ou non...).

Globalement, on peut constater une bonne convergence des interprétations et catégorisations entre nos analyse sémio-pragmatiques et les groupes habitués (français et espagnols), moins avec les groupes non habitués (trois sur quatre n'assemblent pas les séquences comme attendu et deux privilégient la visée de « mise en valeur de l'invité » dans la première séquence de *Jugement*...).

Notre seconde hypothèse explique les divergences interprétatives par les différentes familiarités aux textes plus que par l'identité nationale. Les résultats de cette étude en réception appuient également cette explication. Nous constatons en effet une forte proximité des interprétations et catégorisations entre espagnols et français habitués, plus proches entre eux que les français entre eux. Cette convergence est probablement renforcée par la ressemblance entre les programmes espagnols et français. Par ailleurs, cette ressemblance rapidement observée demande à être analysée plus en détail.

La limite principale de notre étude est certainement l'échantillon fort restreint de notre étude, qui nous place dans une perspective bien plus exploratoire que confirmatoire.

L'autre limite attendue nous a pourtant surpris par son intensité. Malgré nos précisions répétées sur l'absence de « bonnes » ou « mauvaises » réponses, le cadre d'écoute convivial et notre attention portée à ne pas sembler juger les répondants, les sujets se situent pourtant automatiquement dans une activité quasi-scolaire. Leur attention devient immédiatement forte et leur crainte d'avoir « faux » est souvent verbalisée. Ce problème nous semble être majeur, surtout dans les études sur la réception télévisuelle, réception d'ordinaire très éloignée d'une situation d'attention forte et d'une demande de restitution, même si les conversations télé sont fréquentes le soir et surtout le lendemain au travail ou à l'école (BOULLIER, 2004).

Enfin, en privilégiant les descriptions aux évaluations, nous pensons avoir légèrement limité le problème classique des entretiens de groupes ainsi résumé par Livingstone et Lunt (1992, p. 147) : « les différentes relations à l'émission – ou stratégies d'interprétation – étant exprimées au sein d'un groupe social, elles prennent aussi des aspects rhétoriques ». Pourtant, ce problème reste difficile à évaluer et inhérent à notre méthodologie.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKHTINE M., *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, 1984.
- BOULLIER D., *La télévision telle qu'on la parle. Trois études ethnométhodologiques*, L'Harmattan, 2004.
- BRONCKART J.P., *Activité langagière, textes et discours*, Delachaux&Niestlé, 1996.
- CHABROL C. ET BROMBERG M., « Préalables à une classification des actes de parole », *Psychologie française*, n°44-4, 1999.
- CHABROL C., *Discours du travail social et pragmatique*, PUF, 1994
- CHABROL Claude, « La réception » in Charaudeau Patrick (dir.), *Apostrophes, les débats culturels*, Didier Erudition, 1991, pp.189-230.
- CHARAUDEAU P., « Conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information », *Réseaux*, n°81, 1997.

- CHARAUDEAU Patrick, « Introduction » in Charaudeau Patrick (dir.), *Apostrophes, les débats culturels*, Didier Erudition, 1991, pp.9-37
- CHARAUDEAU P., *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*, Hachette, 1983.
- CHARAUDEAU P. & GHIGLIONE R., *La parole confisquée, un genre télévisuel : le talk-show*, Armand Colin, 1997.
- COIRIER P., GAONAC'H D. & PASSERAULT J.M., *Psycholinguistique textuelle*, A.Colin/Masson, 1996.
- CORNER J., « Genres télévisuels et analyse de la réception », *Hermès*, 11-12, 1992.
- DASCAL M., « Observations sur la dynamique des controverses », *Cahiers de Linguistique Française*, n°17, 1995.
- ECO U., *Lector in fabula*, Grasset, 1985.
- ESQUENAZI J.P., *Sociologie des publics*, La Découverte, 2003.
- FEUER, *Seeing through the Eighties*, Duke University Press, 1995.
- FLEISHER FELDMAN C., « Les genres du discours comme modèles mentaux et culturels : l'interprétation dans une communauté culturelle » in Rastier François et Bouquet Simon (dir.), *Une introduction aux sciences de la culture*, Puf, 2002, pp.215-228
- GEORGET P. & CHABROL C., « Traitement textuel des accroches et publicités argumentées », *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, n°13-4, 2000.
- GHIGLIONE R., *L'homme communicant*, Colin, 1986.
- GOFFMAN E., *Les cadres de l'expérience*, les Editions de minuit, 1991.
- GOFFMAN E., *Façons de parler*, Les Editions de Minuit, 1987.
- GUMPERZ J.J., *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Les Editions de Minuit, 1989.
- HALL S., « Codage/décodage », *Réseaux*, n°68, 1994.
- HÖIJER B., « Audiences expectations and interpretations of different television genres : a sociocognitive approach » in Hagen I. & Wasko J. (dir.), *Consuming Audiences ? Production and Reception in Media Research*, Hampton Press, 1999, pp.189-207.
- JENSEN K.B & ROSENGREN K.E., « Cinq traditions à la recherche du public », *Hermès*, 11-12, 1992.
- LIEBES T. & KATZ E., « Six interprétations de la série Dallas », *Hermès*, 11-12, 1992.
- LIVINGSTONE S., *Making sense of Television*, Routledge, 1990.
- LIVINGSTONE S. & LUNT P.K., « Un public actif, un téléspectateur critique », *Hermès*, 11-12, 1992.
- LOCHARD G. & BOYER H., *Notre écran quotidien : une radiographie du télévisuel*, Dunod, 1995.
- LOCHARD G. & SOULAGES C., *La communication télévisuelle*, A. Colin, 1998.
- LOCHARD G. ET SOULAGES J.C., « L'analyse du visuel » in Charaudeau Patrick (dir.) *Apostrophes, les débats culturels*, Didier Erudition, 1991, 303-321
- NEGRI A., SIGNORELLI P & DE BERTI R., « Scènes de la vie quotidienne », *Réseaux*, n°44-45, 1990.
- NEL N., *Les débats télévisés*, Armand Colin, 1990.
- PLANTIN C., *Essais sur l'argumentation*, Kimé, 1990.
- RASTIER F., *Arts et sciences du texte*, PUF, 2001.
- RASTIER F., CAVAZZA M. & ABEILLE A., *Sémantique pour l'analyse : de la linguistique à l'informatique*, Masson, 1994.
- SCHAEFFER J.M., *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Seuil, 1989.
- STAIGER J., *Perverse Spectators*, New York University Press, 2000.
- TODOROV T., *Les genres du discours*, Seuil, 1978.
- VION R., *La communication verbale : analyse des interactions*, Hachette Université, 1992.